

# POUR UNE DURABILITÉ OPÉRATIONNELLE ET ACTIONNABLE

## POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR LES FRANÇAIS ?<sup>1</sup>

- La majorité des Français sont conscients que les catastrophes naturelles sont plus fréquentes (72%) et plus sévères (69%).
- **85 % des Français** estiment qu'il faut continuer d'assurer le risque climatique même si le coût est important.
- **84 % des Français** estiment que les assureurs doivent financer l'activité économique et la transition écologique grâce à leurs investissements<sup>2</sup>.
- **92% des Français jugent que la prévention doit être un chantier important pour les assureurs.**

## LA RÉPONSE DES ASSUREURS

Les assureurs développent la prévention car « *le meilleur sinistre est encore celui qui ne se produit pas* » **en diffusant une culture du risque** à la souscription des contrats et grâce à :

- **des outils pédagogiques comme les fiches 15 réflexes pour bien s'assurer : aléas naturels** ou des **infographies** *Que faire en cas d'inondation, Que faire en cas de submersion marine* ;
- **des campagnes sur les réseaux sociaux**, notamment *via* Assurance Prévention ;
- la mise en place **d'actions de prévention lors de la journée nationale** de la résilience du 13 octobre.

Les assureurs innovent et investissent pour que notre pays reste assurable en matière de risque climatique :

- **financement de la transition écologique des entreprises et des institutions publiques** ;
- **lancement avec CCR et la Mission Risques Naturels (MRN) d'un programme de recherche baptisé Initiative Sécheresse** afin de renforcer la résilience du bâti face au **risque de retrait-gonflement des argiles (RGA)**. Cette expérimentation d'une durée de 5 ans permettra d'analyser des solutions de prévention et de protection additionnelles aux méthodes de réparation préconisées par les experts sur plus de 300 maisons exposées au RGA.

<sup>1</sup> L'ensemble des chiffres de marchés sont issus de la publication *Les chiffres clés 2023* de la Fédération. Les chiffres de perception des Français sont issus de l'étude Elabe pour France Assureurs *Les Français et l'assurabilité* de mars 2024.

<sup>2</sup> Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) permet de financer les travaux réalisés par les particuliers et petites entreprises pour réduire la vulnérabilité de leurs habitations ou locaux. Il permet aussi aux collectivités de racheter les bâtiments les plus à risque.

Les assureurs répondent à la demande de sens des épargnants et investissent de manière responsable :

➤ **82% des actifs** gérés par le secteur sont couverts par une **analyse extra-financière** autour des critères ESG ;

➤ **désengagement des énergies fossiles** : -12% en 2023 en passant de 25,4 à 22,3 milliards d'euros avec un désengagement quasi-total du charbon (0,2% des actifs).

## COMMENT NOUS AIDER ?

**Renforcer le levier de la prévention, mère de toutes les batailles en assurance :**

➤ en passant d'une culture de précaution à une culture de prévention ;

• en multipliant les actions lors de la journée de la résilience du 13 octobre et en les déclinant au plan local pour les adapter à la réalité des territoires ;

• en généralisant la formalisation des Plan communaux de sauvegarde (PCS), et des Plans de Prévention des Risques Naturels encore trop peu mis en place au sein des communes (moins de 40% alors que les 2/3 d'entre elles sont exposées à au moins un péril climatique) ;

➤ en allouant d'importants crédits au Fonds Barnier<sup>3</sup> qui contribue à la politique de prévention des risques naturels.

Les assureurs agissent pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité :

➤ Deux tiers des assureurs calculent une empreinte en matière de biodiversité sur leur portefeuille d'investissements ;

➤ en 2024, France Assureurs travaille à une 2<sup>e</sup> édition de son guide *Assurance et Biodiversité : enjeux et perspectives*.

**Veiller à construire plus résilient :**

➤ renforcer les contrôles du respect des règles de construction de la loi Élan ;

➤ vérifier la souscription systématique d'une assurance dommages-ouvrage pour la construction de bâtis et sanctionner l'absence d'une telle couverture rendue obligatoire ;

➤ aménager le territoire pour l'adapter au risque climatique.

**Dynamiser le recours à l'économie circulaire grâce à la structuration de filières de réemploi** en matière d'approvisionnement de pièces détachées automobile et de matériel de construction dans le bâtiment.

**Engager une réflexion de fond sur la santé environnementale.**

<sup>3</sup> La loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (Elan) vise à construire plus de logements, simplifier les normes, protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants.